



PROJET ASSOCIATIF 2018-2020 DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON

L'Association des familles de Charenton est une association à caractère social dont le but principal est d'être au service des familles.

Ses valeurs : le respect, la solidarité, le partage.

Son objectif : aider les familles charentonnaises dans leur vie quotidienne.

Ses missions : accompagner les familles dans leurs tâches éducatives et matérielles, dans leurs démarches auprès des Pouvoirs Publics, les encourager et contribuer à leur reconnaissance et leur insertion dans la ville.

Ses moyens : l'accueil, l'écoute, des actions concrètes sur la ville.

L'impact de l'activité solidaire de l'AFC sur Charenton est très important.

Grâce à son implication dans de nombreux domaines sociaux de la Ville, l'Association est devenue une référence en matière de solidarité familiale. Elle est de plus en plus sollicitée.

Collaborant aux activités animées par les organismes municipaux ou privés dans le secteur familial, l'AFC s'est intégrée dans le tissu associatif et social de la ville de Charenton.

Représentant l'Union départementale des Associations familiales du Val de Marne (UDAF 94) au Conseil d'administration du CCAS, elle contribue notamment aux analyses des besoins sociaux qui y sont menées, aux réunions de la Commission de gérontologie et s'implique dans toutes actions en faveur des familles.

Elle est également impliquée dans les travaux de la Commission d'attribution des aides de l'épicerie solidaire de la ville, Au Petit Plus.

L'AFC mène les actions qu'elle estime nécessaires et adaptées au profil social de Charenton, avec la vocation de contribuer à l'application de la politique locale de la Ville en matière de famille, d'enfance et d'éducation.

I - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Initiée en 1942, période de guerre, sur une idée généreuse d'un médecin charentonnais dont la volonté était de venir en aide aux familles de Charenton-Saint Maurice souffrant des conséquences économiques de la guerre, l'Association Générale des Familles est officiellement reconnue et sa création publiée au Journal Officiel en juillet 1945. Devenue Association des Familles de Charenton (AFC), elle est toujours animée par des bénévoles qui accompagnent et soutiennent les familles adhérentes, quel que soit leur niveau social. Affiliée à l'Union Départementale des Associations Familiales du Val de Marne (Udaf 94) l'AFC garde son indépendance d'idée et de fonctionnement. Elle compte des membres d'honneur, des membres adhérents et des membres actifs.

I-1 - Les bénévoles de l'AFC

Fin 2017, 114 bénévoles ont contribué au suivi de 460 familles, toutes générations confondues (≥ 900 personnes).

Toute l'énergie de l'Association repose sur Le bénévolat. Il contribue de manière essentielle à son activité et est un facteur de confiance primordial auprès de ses bénéficiaires.

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles de l'association qui s'impliquent dans des domaines d'activité détaillés ci-dessous. Chacun favorise l'initiative, la créativité et l'esprit de responsabilité ainsi que l'intégration et la participation sociale de l'AFC.

Outre l'apport considérable de temps, de compétences et de motivation qu'il représente, leur engagement incarne l'intervention d'une société civile généreuse au service des familles de Charenton.

L'AFC, dont les statuts ont été révisés en janvier 2010, est administrée par un Conseil d'administration de 17 membres. Son Bureau est composé d' 1 présidente, 2 vice-présidentes, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjointe, 1 trésorière et 1 trésorière adjointe.

Sa **gouvernance est collégiale** : le Conseil d'administration agit en lien avec les bénévoles référents des missions qui ont été classées en trois catégories : **Famille, Education et Solidarité**. Chaque mission est composée de plusieurs domaines d'activités. Repartis en binômes, chacun a la responsabilité d'une mission et de l'équipe qui les épaulent. Ils sont chargés d'étudier les nouvelles demandes des familles, de faire toutes propositions susceptibles d'y répondre.

Toute décision proposée est validée par le Conseil d'Administration.

Les bénévoles particulièrement responsables d'un domaine d'activités sont également conviés à participer à toute initiative extérieure à visée sociale, dès que l'occasion se présente et à y impliquer l'AFC.

Dans le cadre des activités, des commissions ont été constituées, associant administrateurs et bénévoles, ce qui permet un croisement entre les différentes formes de responsabilité et d'implication dans la vie associative.

Elle veille également à ce que la publicité de ses actions soit la plus large possible et en cela est grandement épaulée par la Direction de la Communication de la Ville : hébergement de son site internet par celui de la Ville, diffusion des informations sur les panneaux et le journal électronique municipaux, les accueils municipaux, publication dans le journal municipal « *Charenton Magazine* », tenue d'un stand au Forum des Associations.

Par contre elle édite elle-même ses supports de communication, plaquette, flyers, ou avec l'aide de partenaires commerciaux (Crédit mutuel de Charenton).

Ses ressources sont constituées par les cotisations (12€ par année scolaire), les subventions de la Ville de Charenton, de l'Udaf, des sommes perçues en contrepartie des prestations qu'elle fournit (accompagnement scolaire, FLE, ventes...) et de dons.

Elle utilise les moyens logistiques et professionnels mis à sa disposition par la Ville : Communication, Services techniques, Sociaux, Education, Jeunesse, CCAS, Retraités.

Souhaitant également être une association de référence auprès des jeunes elle sollicite leur concours bénévole, notamment auprès de ceux en service civique (Antenne Diffuz) °. Elle souhaite que cette ressource qui rend service à tous, perdure.

• **Les statuts ont été révisés et approuvés par le Conseil d'administration du 18 mai 2018.**

Ils seront présentés en vue de leur adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui précédera l'Assemblée Générale Ordinaire de février 2019.

• **Le règlement intérieur de l'Association élaboré en 2016 a également été révisé et adopté par le Conseil d'administration le 18 mai 2018.**

II - LES AXES DE DEVELOPPEMENT 2018-2020

Plutôt qu'innover, l'AFC préfère consolider les actions déjà entreprises. Pour concrétiser son appui, grâce à ses bénévoles, elle accueille, écoute, partage ses savoirs et mène des actions utiles.

Les axes de développement consistent en actions sociales concrètes, mais aussi éducatives. Ils se déclinent sur trois missions, lesquelles sont intimement liées les unes aux autres : **Famille, Education, Solidarité.**

Ceux de 2018-2020 s'articulent toujours autour d'elles, dans leur continuité et leur développement, voire leur amélioration et leur renforcement. Les actions ont été ventilées dans les domaines d'activités de façon très ciblée.

II-1 – LA FAMILLE

L'évolution de la société, les mélanges de cultures, mais aussi les multiples mutations touchant les familles, les relations conjugales et les rôles parentaux, rendent parfois difficiles l'exercice de la parentalité et l'éducation des enfants. Exercer sa **parentalité**, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites desquelles il peut s'épanouir et grandir.

La prise de conscience du vieillissement de la population doit également nous inciter à **prendre davantage en considération la place des anciens** et à lutter contre leur isolement.

Par sa vocation associative, **l'AFC souhaite continuer à orienter ses activités dans ce cadre par ses quatre actions spécifiques : l'accueil des familles, le pilotage vers les modes de garde d'enfants, les liens avec les services sociaux de Charenton, la coordination avec les services d'action sociale.**

II-1-1– Les permanences d'accueil des familles et la coordination avec les services d'action sociale

Trois fois par semaine, le lundi, le mardi et le jeudi matin, sauf au mois d'août, 9 bénévoles dédiées (1 par permanence et par roulement) accueillent au siège les familles en quête de conseils. Si nécessaire, elles les dirigent vers les services administratifs compétents en fonction de leurs demandes et de leurs besoins: Assurance maladie, Assurance vieillesse, CAF, Trésor Public, Pôle Emploi, services administratifs, sociaux, Education Nationale... et associations nationales ou locales (épicerie solidaire, aides ménagères).

Plus de 60 visites et plus de 250 appels en 2017 : ce rôle d'informateur est extrêmement important. Il s'agit d'aider les familles en demande, de le faire en confiance, tout en leur apprenant à devenir autonomes, à s'adresser et coopérer avec les services compétents dans le domaine où elles rencontrent des difficultés.

Un projet : permettre à une médiatrice familiale de l'Udaf 94, d'assurer sa permanence pendant deux heures une fois par semaine dans les locaux de l'Association

L'AFC n'étant pas une structure constituée de professionnels de l'action sociale, elle souhaite continuer à échanger avec les professionnels spécialisés dans l'accompagnement des familles et ce, pour soutenir l'action de ses bénévoles et demeurer fiable. Il sera nécessaire de réajuster le dispositif pour 2018 en fonction des départs et arrivées de bénévoles

II-1-2 - La garde d'enfants

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les parents dans l'organisation de la garde de leurs enfants, et pour compléter les ressources de la ville dans ce domaine (crèches, Réseau d'aides maternelles, RAM), l'AFC propose depuis plusieurs années une situation simple et rapide : l'accès à son site www.charentonlepont.fr/afc où une rubrique « gardes d'enfants » a été créée. Elle est destinée aux parents et aux « nounous », ainsi qu'aux mamans qui souhaitent organiser une garde partagée. Chacun peut exprimer sa demande et en recevoir une réponse. L'offre et la demande deviennent interactives en toute sécurité. Là s'arrête le rôle de l'association; les familles sont seules responsables des personnes qu'elles engagent.

La page Famille du site a été moins visitée en 2017 en raison de difficultés informatiques.

Aussi, la Ville de Charenton qui héberge le site internet de l'AFC a-t-elle entrepris - avec notre collaboration - de le refondre afin de le rendre plus accessible, attrayant et interactif.

Les recherches et propositions de modes de garde d'enfants devrait en être facilitées dès juin 2018.

II-1-3 - Les sorties culturelles en famille

Toujours mue par sa volonté de favoriser les relations parents/enfants et intergénérationnelles, l'AFC a proposé pour l'année scolaire 2017-18 à ses adhérents 2 sorties culturelles en famille gratuites. Il s'agit de visites ludiques à thème et accompagnées d'un guide spécialiste du jeune public.

Les bénéficiaires en sont les familles adhérentes ayant des enfants de 6 à 12 ans. Les sorties, sont menées par groupes de vingt enfants et adultes au maximum. Ces sorties sont tout public mais ont aussi une vocation sociale qui nécessite pour certaines familles une réelle préparation en amont. En effet, certaines n'ont pas l'habitude de sortir au-delà de leurs lieux d'habitation et de travail. L'occasion leur en est ainsi offerte par une demi-journée organisée sous forme d'un rallye, d'une expédition d'un groupe d'explorateurs.

La pédagogie développée lors de ces visites est la découverte ou la redécouverte de lieux et d'œuvres.

Ces sorties ont également pour vocation d'améliorer la mixité sociale en faisant découvrir notre Patrimoine culturel, Paris et ses alentours de façon ludique à des familles issues d'univers différents, qui ne se rencontrent pas au quotidien.

De nouvelles sorties seront programmées pour les années scolaires à venir, dans la mesure où aucune décision de protection exceptionnelle ne les interdira.

II-1-4 - La Dictée des familles

Initiée en 2012, c'est un évènement convivial, réunissant plusieurs dizaines de personnes de tous âges (6 à ans). Elle a un réel succès populaire sur la Ville. En juin 2017, 75 personnes y ont participé, encadrées par 25 bénévoles. L'AFC les avait invitées à l'Espace Toffoli pour à la fois tester leurs connaissances en orthographe et en grammaire et y passer un agréable moment intergénérationnel, instructif et convivial. Elle avait même prévu un goûter et une garderie des enfants en bas âge, le temps de la dictée, Les lauréats ont reçu des cadeaux offerts par le Lions Club, et des commerçants.

La 7^e Dictée est prévue pour le samedi 16 juin 2018 à l'Espace Toffoli, avec la même organisation.

Nous avons atteint nos objectifs d'amélioration et d'approfondissement de nos activités en faveur des familles et en fonction des besoins qu'elles ont pu émettre. Nous avons d'ailleurs supprimé une activité qui ne répondait manifestement pas à un besoin : « Echanges autour du livre ». Nous envisageons, pour les années à venir, de conserver le même cap : accompagner les familles aux mieux de nos possibilités et renforcer nos liens avec les services et instances compétents dans le domaine social.

II-2 – L'EDUCATION

L'Association a vocation de favoriser l'accès de tous à l'**Education** et à la connaissance. Elle œuvre pour une véritable égalité des chances des enfants scolarisés à Charenton. Pour ce faire, elle organise un **accompagnement scolaire des enfants** des classes élémentaires et des collèges.

II-2-1- L'accompagnement scolaire

Animée par une commission dédiée, cette action se décline sur deux volets : accompagnement des élèves des classes élémentaires et accompagnement des collégiens.

CP-CM2, 2 à 3 soirs par semaine de 16h 30 à 17 h30. Nous n'accueillons les élèves de CP qu'à partir du mois de janvier.

L'objectif est de leur faire réaliser le travail scolaire dans de bonnes conditions avec l'aide d'un étudiant ou d'un bénévole qui explique, conseille, contrôle et reprend le cas échéant les points faibles ou incompris.

Exceptionnellement, des enfants en grandes difficultés peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé

En 2017-18, 35 intervenants - dont 5 étudiants rémunérés à la vacation (15€/heure) - se sont relayés pour accueillir et accompagner 32 enfants.

Collégiens le mercredi de 14 à 17h par séances d'1h30 et par cycles de 6 semaines reconductibles.

Cet accompagnement, initialement destiné aux enfants de 6^e et 5^e a été étendu aux élèves de 4^e et 3^e afin de les aider en méthodologie et compréhension dans certaines matières. Des enfants des classes élémentaires peuvent exceptionnellement en bénéficier.

L'AFC entretient à présent des liens soutenus avec les enseignants et les directeurs d'écoles ; ses liens avec le collège se sont également renforcés. Tous permettent dialogues et concertations enrichissants et positifs pour le suivi des enfants qui lui sont confiés.

Avec la nouvelle réforme des rythmes scolaires, les séances se dérouleront de 17h à 18h à partir d'octobre 2018.

II-2-2 - La création et confection de costumes de théâtre

4 bénévoles créent et confectionnent dans les locaux de la Résidence *Jeanne d'Albret*, des costumes pour les élèves du Club théâtre du Foyer Socio-éducatif du collège de Charenton, *La Cerisaie*. Ces bénévoles y confectionnent lesdits costumes et accessoires et procèdent aux essayages sur les élèves. Elles assurent la gestion et la garde du fonds de costumes, d'accessoires et de fournitures. Elles sont également les costumières en coulisses lors du spectacle de fin d'année scolaire.

Le travail de cet atelier est un véritable atelier de création bénévole qui met les enfants en valeur et, de plus, crée un lien entre eux et les costumières.

Nouvelle occasion de créer un lien supplémentaire entre nos aînés et la génération des adolescents auprès desquels l'AFC agit également dans le cadre de ses activités éducatives.

Elle souhaite toujours étoffer son équipe de costumières car, victime de son succès, l'atelier est de plus en plus sollicité.

Grâce aux relations de confiance nouées avec les enfants, les parents, les équipes pédagogiques des écoles de la Ville, les services municipaux concernés par l'école, l'AFC désire maintenir son action dans le domaine éducatif.

Pour 2018-2020, elle souhaiterait être en capacité (bénévoles) d'accueillir tous les enfants en demande d'accompagnement afin d'éviter les listes d'attente non satisfaites.

II-3 - LA SOLIDARITE

Action sociale, mais aussi éducative, l'action **Solidarité** consiste à créer et gérer tous services d'intérêt familial. L'AFC l'exécute en partenariat étroit avec les services sociaux de la Ville et ses partenaires associatifs charentonnais (CCAS, service Retraités, Pôle de médiation sociale, Espace Jeunesse, Pôle de Médiation Jeunesse) et extérieurs (Udaf, Institut Curie).

II-3-1- Les écrivains publics

Les 5 écrivains publics ont traité 48 demandes sur le site Victor Hugo et 84 demandes sur le site du CCAS en 2017. 2 permanences de 2 heures par semaine et par site.

Les demandes sont de plus en plus variées et concernent notamment les demandes de logement, de CMU, de dossier de retraite.

Les écrivains publics peuvent également se charger de diriger les familles vers les services compétents.

Le site du CCAS est très fréquenté : il semble « idéal » car les assistantes sociales sont également sur place

II-3-2 – L'apprentissage du Français (FLE : Français langue étrangère)

L'atelier FLE de l'AFC fonctionne depuis 2010. L'Association estime que l'apprentissage du Français, facteur majeur d'intégration est indispensable à une réelle insertion sociale, culturelle et professionnelle des personnes isolées ou des familles d'origine étrangère. 11 bénévoles dispensent des cours de 2 h, 2 fois par semaine et en petits groupes à la Maison des Associations et au siège de l'AFC, aux apprenants habitant Charenton (32 bénéficiaires de 17 nationalités en 2015).

Les cours sont adaptés aux niveaux, aux besoins, aux cultures des apprenants. Leur but est d'améliorer la communication orale dans la vie courante d'apprenants déjà scolarisés dans leur pays et ayant quelques notions de Français.

Les bénévoles échangent régulièrement afin d'assurer logique et efficacité communes dans leurs tâches de transmission de la langue française.

Une sortie culturelle gratuite pour leurs élèves est organisée une fois par an par les bénévoles.

Cette réalisation, qui demande beaucoup de disponibilité et une charge de travail de préparation importante, est riche de contacts humains et d'échanges variés. Outre offrir une réponse aux exigences de la législation en matière d'accueil des étrangers en France, elle est également source de réflexion sur la notion de respect réciproque des accueillants et des apprenants.

Aussi l'objectif de l'AFC est-il, selon les disponibilités en bénévoles, d'augmenter le nombre de bénéficiaires et renouveler les sorties culturelles des apprenants.

II-3-3 - Les ventes solidaires

Il s'agit d'opérations saisonnières ou ponctuelles de ventes de vêtements et d'objets organisées par l'AFC sur des sites municipaux (Espace Toffoli, Place Aristide Briand), en partenariat avec la ville de Charenton qui offre, par signature d'une convention ses locaux et l'aide de ses services : Communication, Techniques et Jeunesse.

- **La bourse aux vêtements** organisée 2 fois par an (printemps, automne) à l'Espace Toffoli sous la direction d'une commission d'organisation, mobilise en moyenne 70 à 75 bénévoles pendant une semaine. Cette vente est historique sur la ville : elle attire pendant 3 jours plus de 950 personnes.

Elle est destinée, depuis son origine (1976), à permettre aux familles qui le souhaitent, moyennant leur adhésion à l'AFC, de déposer vêtements, accessoires, chaussures et articles de puériculture, neufs ou d'occasion, en bon état et propres, en vue de les vendre pour une somme modique (3 à 100 €). A l'issue de la Bourse, l'Association remet au déposant le produit de sa vente, dont elle prélève 10%. Selon le souhait exprimé au moment du dépôt, elle lui restitue les invendus ou les garde, en vue d'une autre vente ou pour aider une autre association caritative.

- **Le vide-greniers**, est organisé au début du printemps et en extérieur sur la Place Aristide Briand. Il rassemble une vingtaine de bénévoles. Environ 360 exposants y participent.

L'organisation de ces ventes est extrêmement lourde et chronophage pour les bénévoles. Mais leur intérêt est multiple tant au niveau social qu'économique.

- Elles contribuent à l'équilibre économique des familles aux revenus modestes qui peuvent alors acquérir à moindre coût ce dont elles ont besoin.
- Elles permettent aux bénévoles de s'impliquer dans leur action et aux déposants de se sentir investis par la vente.
- Elles sont l'occasion de resserrer le tissu social charentonnais en devenant des « événements municipaux » attendus année après année.
- La Ville, elle-même, s'implique en apportant son aide logistique et en favorisant la publicité des événements. A noter que le CCAS donne, depuis 5 ans, un bon d'achat de 10 € à chaque bénéficiaire de l'épicerie solidaire Au Petit Plus et à chaque bourse pour effectuer des achats.
- Les gains acquis par l'AFC contribuent à honorer ses frais de fonctionnement et à rémunérer des étudiants qui assurent l'activité d'accompagnement scolaire du soir, autre volet de l'action sociale et éducative de l'Association.

Nos activités dans le domaine des ventes solidaires, qui sont nos ressources principales, sont stabilisées mais demeurent aléatoires.

Une autre action solidaire ponctuelle fait également partie des moyens dont s'est dotée l'AFC pour compléter son action solidaire familiale : **la participation au financement de la recherche contre le cancer.**

Elle est programmée chaque fin d'année par l'Institut Curie en partenariat avec la Ville de Charenton et son Service Retraités, l'Amicale du 3^e âge et l'AFC. Ainsi, les bénévoles de l'AFC participent au Loto solidaire piloté par l'Amicale du 3^e âge et au service de deux **repas solidaires familiaux** dans le cadre d'une animation municipale (installation d'une patinoire temporaire). Et nombreuses sont celles qui apportent, pour les vendre, les pâtisseries qu'elles ont confectionnées.

Le gain des ventes est intégralement reversé à l'Institut Curie.

Il s'agit là encore d'une réalisation exemplaire de manifestation intergénérationnelle et solidaire à laquelle l'AFC souhaite continuer à contribuer.

Toutes les actions déjà menées méritent d'être poursuivies et renforcées, notamment celles qui concernent l'aide dans les démarches administratives et les ventes et actions solidaires sur la Ville.

III – LES PARTENARIATS

Deux partenaires institutionnels incontournables :

- **Ville de Charenton** : subvention, locaux, logistique, formations grâce à quoi l'AFC peut continuer à œuvrer sur le territoire

- Retour de l'AFC= participation aux actions menées en faveur des Charentonnais

- **Udaf 94** : subvention, information, formations, forums, séminaires. Elle nous permet par son « tutorat » d'évoluer en lien avec l'actualité et nous permet de réfléchir sur les problématiques du moment, voire de contribuer à les améliorer.

• Retour de l'AFC = cotisation et Contribution aux travaux et études relatifs à la famille et à la vie associative

Toutes deux nous aident également à mieux intégrer nos actions dans le paysage associatif local

Des partenaires associatifs :

- **Au Petit plus** : partenariat plus social qu'économique

• Retour de l'AFC = notre participation à la Commission d'attribution des aides, aux ateliers d'information éducative sur le budget familial et aux actions sur la Ville.

- **Lions Club de Charenton** : aide financière ponctuelle (les récompenses destinées aux lauréats de la Dictée des familles)

- Retour de l'AFC = reconnaissance et promotion de l'action pédagogique du Club.

- **Foyer socio éducatif du collège** : participation au financement du matériel nécessaire à l'atelier des costumières.

• = aide pédagogique et artistique auprès des enfants du club et de leur professeur de théâtre.

Des partenaires commerciaux

Crédit mutuel de Charenton : offre une aide ponctuelle importante (impression de plus de 6000 flyers et affiches par an et participation à certaines actions menée par la Ville en faveur de l'AFC.

- Retour de l'AFC = Promotion de la caisse et de la banque

CRAM : Dons monétaires

- Retour de l'AFC = Participation à la promotion des campagnes d'économie d'énergie, notamment dans le cadre des ateliers d'accompagnement au budget familial

Face à la baisse des subventions publiques dont tous - institutions et associations - nous souffrons- mais aussi face à l'augmentation des besoins du secteur associatif, il devient vital pour l'Association, non seulement de diversifier ses sources de financement mais aussi de partager dès que cela est possible son potentiel avec d'autres partenaires.

En développant ensemble l'entraide, en conjuguant les efforts nécessaires, et en respectant la finalité et l'identité de chaque partenaire.

CONCLUSION

Assurer la défense des intérêts généraux des familles, toutes générations confondues, les encourager, les accompagner dans leurs tâches éducatives et matérielles, en particulier les jeunes foyers et les familles nombreuses, assurer leur représentation auprès des Pouvoirs Publics et des Collectivités locales, collaborer aux activités animées par les services municipaux de Charenton sont les missions que l'Association des Familles de Charenton a choisies et assume.

Fidèle à ses valeurs de respect, solidarité et partage, elle veut avant tout continuer à offrir aux familles de Charenton un espace d'échange et de partage, un lieu pour prendre ou reprendre confiance en soi en tant que parent.

Elle s'engage à continuer, améliorer et élargir les actions qu'elle a initiées, en collaboration avec ses partenaires historiques et ceux qu'elle sera amenée à rencontrer.

Elle a noué de nombreux liens avec des associations locales, et entend les entretenir, voire en ouvrir de nouveaux en liaison avec la progression quelle souhaite obtenir pour les trois missions qui viennent d'être exposées.

Approuvé par le Conseil d'administration du 18 mai 2018